

DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT

APPLICATION FORM

CHOISISSEZ VOTRE RESIDENCE / CHOOSE YOUR RESIDENCE :



Résidence Cœur Saint Maur
ST MAUR DES FOSSES



Résidence Descartes
VILLIERS S/MARNE



Maison Universitaire Internationale
MONTPELLIER



Résidence Eisenhower
AVIGNON



Résidence Cœur Saint Loup
MARSEILLE

Studio /T1 (1 Pers) T1 bis (1 Pers ou Couple) T2 (2 Pers Couple Colocation)
AVIGNON & MARSEILLE UNIQUEMENT

Début de location souhaitée / Rent beginning/...../.....

Contrat 12 mois reconductible sous condition/ 12 month rental contract reconductable under conditions

Contrat Etudiants 9 mois non renouvelable/ Non-renewable 9 months Students rental contract

STUDYBed¹ Court séjour /Short stay Date de départ / End of stay :/...../..... (Maxi 62 nuits/ nights)

Nom / Name..... Prénom / Firstname sexe :  

Date de naissance / Birth date : Lieu de naissance / Birthplace :

Adresse actuelle / Current address :

N° de Téléphone / Phone N° : Email :

En cas d'urgence nom et adresse à contacter / Emergency adress :

N° de tél / phone n° Adresse email / email address :

Vous êtes / you are : Etudiant – Student Stagiaire ou en formation – Trainee Salarié – Employee
Autre - Other

Quel est votre école, université, entreprise, ou motif de votre séjour ? :

What's your school , university or company name or the aimed of your stay ?

Vous aurez - you'll have : une voiture / a car une moto / a motorbike un vélo / a bike

Comment avez-vous connu les résidences APPARTStudy ? / How did you know about the residence APPARTStudy ? :

- GOOGLE FACEBOOK IMMOJEUNE ADELE LOKAVIZ LOCSERVICE ECOLE
- BOUCHE A OREILLE EN PASSANT DEVANT LA RESIDENCE FLYER BANDEROLLE
- ACTION LOGEMENT AFFICHAGE Autre / Other :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis / I confirm on my honor that these informations are correct

Fait le / date à / place

Signature du demandeur / signature of the applicant :



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CAUTION SOLIDAIRE (pour les séjours de 9 et 12 Mois)
INFORMATION CONCERNING THE JOINT AND SEVERAL GUARANTEE (For long stays only)

Nom / Name Prénom / Firstname

Régime matrimonial/ Marital status: (1)

Célibataire/Single Marié(e)/Married Divorcé(e)/Divorced Séparé(e)/Separated Veuf(ve)/Widow(er)

Adresse actuelle / Current address :

N° de Téléphone / Phone N° : Email :

Nom et prénom du conjoint/Your Spouse name and firstname

SITUATION PROFESSIONNELLE / PROFESSIONAL SITUATION

Profession :

Date d'embauche / Date of hiring :

Employeur (nom, adresse, téléphone) / Employer (name, address, phone number)

Contrat à durée indéterminée / Permanent employment Contract

Contrat à durée déterminée / Temporary employment Contract

Terme de ce contrat / End of this contract :

Salaire Mensuel Net / Monthly wages :

Allocations Familiales/ Family Allowance :

Autres revenus/ Other Incomes

²REFERENCES BANCAIRES à utiliser pour le prélèvement automatique de la redevance mensuelle

FRENCH BANK DATA for the monthly automatic debit of the rent.

Titulaire du compte /Account owner : locataire/tenant garant/guarantor

Banque (adresse) / Bank (address):

IBAN:

BIC:

Date d'ouverture du compte / Date of opening of the bank account

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

I confirm on my honor that these informations are correct

Fait le / date à / place

Signature du garant / Guarantor's Signature:



PROCEDURE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE



Il convient en premier lieu de compléter **la demande d'attribution et de nous l'adresser par mail avec les pièces justificatives suivantes :**

POUR VOUS

- Une copie de votre **carte d'identité** ou passeport ou si vous n'êtes pas français, de votre titre de séjour,
- un justificatif de domicile de votre dernier logement (quittance de loyer, certificat d'hébergement, etc.),
- Une copie de votre **carte d'étudiant** ou un justificatif de votre statut d'étudiant,
- Si vous êtes boursier, copie de l'avis de décision d'octroi de bourse,
- Pour les salariés, un justificatif de vos revenus : 3 derniers bulletins de salaire et dernier avis d'imposition
- un **relevé d'identité bancaire (RIB)**.

Vous recevrez un e-mail d'accusé réception de votre demande et vous informant du traitement de votre dossier par la vérification des informations transmises.

L'EXAMEN DE VOTRE DOSSIER

A réception de votre dossier et de l'ensemble des pièces justificatives, le gestionnaire de la résidence étudie votre dossier et vous apporte une des réponses suivantes :

- **Refus** : il vous sera alors impossible de faire une autre demande dans cette résidence.
- **Demande en attente** : soit votre dossier est incomplet, soit des informations complémentaires vous sont demandées. Nous pouvons également être en attente de logement disponible.
- **Acceptation de votre dossier** : Nous vous confirmons votre réservation par e-mail. Le manager de votre résidence prendra alors contact avec vous pour le règlement de la participation associative d'un montant de 150€, et vous attribuera un appartement en fonction des disponibilités. Le règlement de la participation associative doit nous parvenir au plus tard 3 jours ouvrés après l'acceptation de votre demande, passé ce délai votre dossier pourra être remis sur liste d'attente.

DÈS L'ACCEPTATION DE VOTRE DOSSIER

Une fois que nous vous avons attribué un logement, nous vous adressons, par e-mail, votre contrat de location, un formulaire d'engagement de caution solidaire et une autorisation de prélèvement. (Cf. : compte à débiter page 2)

Vous devrez imprimer ces documents en 3 exemplaires, les compléter et les signer. Il vous sera alors demandé de nous retourner un exemplaire scanné par courriel ainsi que les originaux par courrier, accompagnés du règlement de votre premier mois de redevance ainsi que dépôt de garantie, vous pouvez également régler cette première facture par virement

À ADRESSER A LA RESIDENCE CHOISIE (DANS LE 72 H SANS ACCUSÉ DE RÉCEPTION) :

- VOTRE BAIL SIGNÉ EN 3 EXEMPLAIRES (POUR VOUS, VOTRE GARANT ET NOTRE DOSSIER)
- VOS RÉGLEMENTS (CONTACTEZ-NOUS SI VOUS SOUHAITEZ RÉGLER PAR VIREMENT)
- VOTRE ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE MANUSCRIT

CONTACTS RESIDENCES "APPARTStudy"

Résidence Cœur Saint Maur
9, avenue Pasteur
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
+33 953 330 420

stmaur@appartstudy.com

Résidence Eisenhower
33, Avenue Eisenhower
84000 AVIGNON
+33 490 800 298

avignon@appartstudy.com

Maison Universitaire Internationale
214, Rue de la Cardonnille
34090 MONTPELLIER
+33 467 065 442

montpellier@appartstudy.com

Résidence Cœur Saint Loup 16
avenue Comtesse Lily Pastré
13010 MARSEILLE
+33 491 268 702

stloup@appartstudy.com

Résidence Descartes
11, Avenue Auguste Rodin
94350 VILLIERS S/MARNE
+33 179 380 426

villiers@appartstudy.com

Siège Social Association Les Quartiers Latins
APPART'STUDY - Europarc Ste Victoire Bât 7
Route de Valbrillant,
13590 MEYREUIL
+33 984 286 105

direction@lesquartierslatins.com



HOW TO BOOK YOUR APARTMENT TO CONSTITUTE YOUR FILE

First you must return by e-mail **the completed, dated and signed application form with the following documents scanned:**

About you:

- A copy of your I.D or residence permit
- Proof of address
- A proof of your student status
- A scholarship certificate for those who are qualify
- If you are employed, an income proof
- Bank details in France (RIB)

About your guarantor in France:

- An I.D copy or passport valid
- An income proofs
- A proof of French residence
- A written guarantee commitment
- Bank details in France (RIB)

After verification of all information transmitted, you will receive an email informing you of the acceptance of your file by e-mail.

THE REVIEW OF YOUR FILE

When receiving your application and all supporting documents, the residence's manager reviews your file and gives you one of the following answers:

- **Refused:** it will be impossible to make another request in this residence.
- **Pending Request:** either your file is **not complete** or additional information is requested. **We may be waiting for an apartment available.**
- **Application Approved:** The manager of your residence will contact to give our banking **coordinate for the associative fee's payment of 150€;** We must receive this bank transfer within 3 opening days, in order to finalize your demand.

ACCEPTANCE OF YOUR APPLICATION

Once your file is accepted, we will assign an accommodation to you and send you your lease and a joint and several guarantee commitment form, by email.

Those documents must be printed in 3 copies, dated and signed, by the tenant and its guarantor, the guarantee commitment form must be handwritten in French. You will have to send back us by email, a scanned copy of each document within 3 days following from reception; the originals will be due at your arrival. Concurrently, you must pay your first month rent and the security deposit by bank transfer. If you already have a French bank account and you filled up the banking data for the automatic debit of the rent (page2), an authorization form will be join to those documents , please sign it and send it back with you contract.

WITHIN 3 DAYS FOLLOWING RECEPTION , YOU MUST SEND TO THE RESIDENCE YOU CHOOSE :

- YOUR LEASE IN 3 COPY (FOR YOU, YOUR GARANTOR AND US)
- THE HANDWRITTEN GUARANTEE COMMITMENT IN 3 COPIES
- YOUR PAYMENT (DEPOSIT & FIRST RENT)

CONTACTS RESIDENCES "APPARTStudy"

Résidence Cœur Saint Maur

9, avenue Pasteur
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
+33 953 330 420
stmaur@appartstudy.com

Résidence Eisenhower

33, Avenue Eisenhower
84000 AVIGNON
+33 490 800 298
avignon@appartstudy.com

Maison Universitaire Internationale

214, Rue de la Cardonnille
34090 MONTPELLIER
+33 467 065 442
montpellier@appartstudy.com
Résidence Cœur Saint Loup 16
avenue Comtesse Lily Pastré
13010 MARSEILLE
+33 695 576 665
stloup@appartstudy.com

Résidence Descartes

11, Avenue Auguste Rodin
94350 VILLIERS S/MARNE
+33 179 380 426
villiers@appartstudy.com
Siège Social Association Les Quartiers Latins
APPART'STUDY - Europarc Ste Victoire Bât 7
Route de Valbrillant ,
13590 MEYREUIL
+33 984 286 105
direction@lesquartierslatins.com





ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION

La loi et le contrat de location que vous avez signé vous obligent à vous assurer. Le jour de votre arrivée dans votre nouveau logement, vous présenterez au manager une attestation d'assurance « multirisques habitation » de votre assureur indiquant la période de garantie et les risques couverts.

Nous vous conseillons de vérifier l'étendue des garanties, des franchises et des exclusions de votre contrat.

Si vous n'avez pas d'attestation d'assurance vous ne pourrez pas accéder à votre logement !

Une assurance vous sera proposée par le manager pour palier à cette carence.

En cas de sinistre : Vous devez **prévenir le manager et votre assureur dans les 5 jours ouvrés (2 jours en cas de vol) par lettre recommandée avec accusé de réception**, en précisant la date et la nature du sinistre, la liste des dommages subis et l'existence éventuelle de dégâts dans l'immeuble ou chez vos voisins de chambre (en y joignant factures, tickets de caisse, photos ...). Un expert envoyé par votre compagnie d'assurance viendra évaluer les dommages.

DEPOT DE GARANTIE

Dès réception de votre contrat de location, renvoyez-le signé sans oublier de **verser un dépôt de garantie équivalent à deux mois de loyer hors charges. Cette somme, encaissée à réception, sera restituée à la fin de votre bail** dans un délai légal après votre date de fin de contrat, sous réserve, bien entendu, de la restitution d'un appartement dont l'état est identique à celui de votre entrée dans les lieux.

REDEVANCE MENSUELLE

En signant votre contrat de location, vous vous êtes engagé à payer une redevance mensuelle avant le 5 du mois (terme à échoir). Cette redevance correspond au loyer de votre logement, aux diverses charges : eau froide et chaude, chauffage, entretien technique etc... et aux prestations complémentaires dont vous bénéficiez.

Modalité de règlement de votre redevance mensuelle :

Chaque mois, vous recevez votre avis d'échéance. Plusieurs modalités de paiement s'offrent à vous :

Par prélèvement automatique : c'est la formule que nous préconisons car elle est simple, pratique et sans frais. Pour en bénéficier, vous devez compléter et signer une autorisation de prélèvement que vous donnera votre manager, d'y joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB). Nous nous occupons des autres formalités bancaires.

Vous pouvez également régler par Carte bancaire (en fonction des résidences) par chèque bancaire ou en espèces (exceptionnellement, et selon la loi en vigueur).

ETAT DES LIEUX D'ENTRÉE

L'état des lieux doit être établi par-vous à votre arrivée. Il décrit précisément l'état de votre logement, de ses équipements et de ses accessoires. C'est à cette occasion que vous devez faire valoir vos observations, et ce, dans **un délai de 7 jours après l'entrée dans le logement. Au-delà, aucune remarque ne pourra être prise en compte.**

L'état des lieux d'entrée fera foi lors de votre départ, nous vous invitons à le faire avec soin. Le manager n'interviendra que lorsque la liste des observations est particulièrement chargée.

PRÉAVIS ET ÉTAT DES LIEUX DE DEPART

Vous devez nous informer par courrier de votre résiliation de contrat au plus tard un mois avant la date de restitution des clés. L'état des lieux de sortie aura lieu le jour de votre départ, **vous devrez prendre rendez-vous avec le manager au moins 10 jours à l'avance.** Une note d'information reprenant les principales étapes de cette procédure vous sera distribuée à cette occasion.

Lors de l'état des lieux de sortie, vous devez restituer un logement identique à celui confié à l'entrée dans les lieux, tant au niveau de la quantité des accessoires que de la qualité du nettoyage final qui est à votre charge.



HOUSING INSURANCE

It's the law to be insuring for your new flat. At your arrival to the residence, you must present to the manager a certificate of insurance stating the warranty period and the risks covered

We advise you to check the extent of the guarantees, deductibles and exclusions of your policy.

If you don't have insurance certificate you cannot access your housing!

The manager may offer you a suitable insurance to allow your access to your flat immediately.

In case of disaster: You must **notify your manager and your insurer within 5 days (2 days for theft) by registered letter with acknowledgment of receipt**, specifying the date and the nature of the disaster, the list of damage (attach invoices or photos etc...), possible existence of damage to the building or to your neighbours. An expert sent by your insurance company will assess the damage.

DEPOSIT

When you receive your lease, return it signed without forgetting to pay a **deposit equivalent to one-month rent without charge + the furniture guarantee**. **This amount cashed upon receipt, be returned at the end of your lease in a legal deadline**, subject, of course, restitution of an apartment whose state is identical to that of your entry into the housing.

MONTHLY RENT

By signing your lease, you are committed to pay a monthly fee before 5 of the months. This fee corresponds to your rental, various charges: cold and hot water, heating, technical maintenance, etc... and several other services.

How to pay your monthly fee:

You receive your monthly invoice. Several payment options are available to you:

By direct debit: *it's simple, convenient and free: your manager give to you a banking authorization at complete and sign, attach a Banking Identity Statement (RIB) and we do all other formalities.*

You can also pay your rent by credit card at the residence office (depending the residence), by French bank check or by cash (EXCEPTIONALLY, in accordance with the law).

THE ARRIVAL INVENTORY OF FIXTURES AND EQUIPMENT

The fixture's inventory must be made by you at your arrival. It describes the state of your accommodation, its equipment and accessories at your disposal. It's important to note your observations; you have 7 days after the handing of your keys to edit your comment. After a week, no additional comments will be considered.

The inventory will prevail when you leave, we recommend you do it carefully. The manager shall help you if you need.

PRIOR NOTICE AND DEPARTURE INVENTORY OF FIXTURES

You must inform us of your wish to quit the accommodation by a prior notice by mail, at least 1 month before you would hand back the key to the manager. The departure inventory of fixtures will be made by the manager the day of your departure. You will have to take an appointment at least 10 days before your leaving. An information note resuming the main stages of the leaving procedure will be distributed to you on this occasion. At the end of your stay, you will have to resituate the apartment in its initial state, with all the equipment and as clean as when you moved in. The arrival inventory will prevail.

TOUS NOS LOGEMENTS DONNENT DROIT À L'A.P.L. OBTENIR UNE AIDE AU LOGEMENT



Selon vos ressources de l'année N-1, vous pouvez bénéficier d'une aide au logement accordée par la Caisse d'Allocations Familiales (Allocation Personnalisée au Logement). Pour percevoir une aide, le contrat de location doit être à votre nom.

Le montant de cette aide peut varier en fonction :

- De vos revenus
- Du montant de votre loyer
- Du nombre de colocataires dans l'appartement
- Du type de logement



**VOTRE DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT DOIT ÊTRE SAISI ET IMPRIMÉ PAR
VOS SOINS UNIQUEMENT SUR LE SITE INTERNET DE LA CAF (WWW.CAF.FR)
LE SITE DE LA CAF VOUS PERMET DE FAIRE DES SIMULATIONS D'AIDE AU LOGEMENT**

Pour demander cette aide, vous devez constituer et transmettre un dossier complet accompagné de pièces justificatives. Ces pièces vous sont déjà demandées dans votre dossier d'admission telles qu'une copie de votre carte d'identité ou titre de séjour en cours de validité, d'un justificatif de votre situation, la déclaration de revenus de l'année précédente ou le certificat de non-imposition ou à défaut non-imposition sur l'honneur certifiant qu'aucun revenu n'a été perçu l'an passé et un RIB (Relevé d'Identité Bancaire)

Vous fournirez également le numéro d'allocataire ainsi que le certificat de non-paiement de la caisse de votre résidence d'origine (si vous avez déjà perçu des prestations par une CAF)

L'allocation à laquelle vous avez droit sera directement perçue par la résidence et sera déduite du montant de votre loyer.

ALL OUR ACCOMMODATIONS ARE GIVING RIGHT TO A.P.L. (HOUSING SUPPORT) OBTAIN A HOUSING SUPPORT



Depending on your year's incomes N-1, you can receive housing assistance granted by the Family Allowance (CAF). To receive allowance, the lease must be at your name.

The amount of the allowance may vary depending on:

- Your Income
- The amount of rent
- the number of roommates in the apartment
- the type of housing

**YOUR HOUSING ASSISTANCE APPLICATION FORM MUST BE FILL UP AND PRINTED BY
YOURSELF ONLY ON THE WEBSITE OF THE CAF (WWW.CAF.FR)**

THE CAF WEBSITE ALLOWS YOU TO MAKE HOUSING ASSISTANCE SIMULATIONS

To ask for this allowance, you must constitute and submit a complete application, with supporting documents. The same documents that you have already given for the booking: as, a copy of your identity card or residence permit valid, proof of your situation, the previous year's tax return or the certificate of no tax or a declaration of honour that no income was received last year and a RIB (bank details).

You will also have to provide your CAF identification number and a certificate of non-payment of your previous CAF office's (if you have already received an allowance through the CAF social services)

The allowance to which you are entitled will be directly perceived by the residence and will be deducted from your monthly rent.

The manager of the residence will help you to fill up and save your file directly on Internet and will forward it to the CAF social housing department. You will have to inform by mail, your current CAF's office, when you will moved-out, of the date of leaving, and your new address.